

# QUAND ATTRIBUER UN CODE "ATLAS" ?

D'après Antoine ROUGERON (site visionature LPO 21),

Texte modifié et adapté pour la Nièvre par SOBA NATURE NIEVRE

Il n'est pas toujours évident, lorsque l'on observe un oiseau au printemps ou en été, de savoir si on peut lui attribuer un code "Atlas", indicateur du statut de reproduction « possible », « probable » ou « certain » de l'oiseau, et base de toutes les analyses futures, qu'elles soient cartographiques ou statistiques.

En aval de ce choix, il convient le naturaliste donc de se poser trois questions :

- 1) **La date de mon observation s'inscrit-elle dans la période de nidification de l'espèce ?**
- 2) **Le milieu où j'ai observé cet oiseau correspond-il à son habitat ?**
- 3) **L'oiseau a-t-il un comportement de reproducteur ?**

Si on observe des adultes transportant de la nourriture ou des jeunes encore en duvet, pas de doute à avoir, on est bien dans la période de code Atlas « nécessaire » comme définit plus loin.

En revanche, cela se complique pour les observations d'oiseaux chanteurs par exemple, en dehors de la date correspondant à la période de reproduction de l'espèce. C'est ce que nous dénommerons ci-dessous « période de code Atlas éventuel »

Il est possible de trouver ces informations par un travail de recherche bibliographique, mais tout le monde ne dispose pas chez lui des ouvrages adéquats. Le résultat de ce travail est donc présenté ici pour la quasi-totalité des espèces nichant (actuellement, jusqu'à peu ou potentiellement) dans la Nièvre (soit environ 150 espèces). Le tableau "code atlas : les dates et les milieux", également en téléchargement sur le site précise, pour la plupart des espèces, deux périodes distinctes une « éventuelle » et une autre « nécessaire » mais, bien sûr, vous verrez qu'il y a des exceptions...

## Période de code Atlas « éventuel »

On pourra pendant cette période attribuer un code Atlas, à condition que des comportements reproducteurs aient été relevés : chant, parades, mâle appareillé avec une femelle, construction de nid, jeune non émancipé, etc. En revanche, l'observation ponctuelle d'un oiseau sans comportement évident ne permettra pas d'attribuer de code Atlas. En effet, selon les espèces, on pourra avoir durant cette période des oiseaux migrateurs tardifs et des adultes ne s'étant pas encore cantonnés (au printemps), ou bien des migrateurs précoces et des jeunes émancipés s'étant dispersés loin de leur site de naissance (en fin d'été ou à l'automne). Encore faut-il que l'oiseau soit observé dans le milieu où il niche.

### Trois exemples

<sup>er</sup> 1 Exemple : j'observe une Alouette des champs, sans comportement particulier, le 1<sup>er</sup> avril. Je ne peux pas mettre de code Atlas, nombre d'individus étant encore migrateurs à cette date. En revanche, si j'ai vu l'oiseau parader ou construire un nid, je lui attribuerai un code Atlas, car à cette date "nos" nicheurs peuvent déjà entamer leur saison de reproduction. Très souvent, les oiseaux locaux commencent ainsi à nicher alors que les oiseaux des régions plus septentrionales<sup>1</sup> sont encore en transit chez nous.

---

<sup>1</sup> Du nord de l'Europe

<sup>2<sup>ème</sup></sup> Exemple : j'observe un Oedicnème criard le 30 août. A cette période, les jeunes de la première nichée sont sortis du nid depuis déjà plusieurs semaines, sont indépendants et peuvent être rencontrés à plusieurs kilomètres de là. De même les adultes ont pu quitter leur zone de reproduction. Mais des pontes tardives peuvent exister. Si mon observation s'arrête là, rien ne me permet donc d'attribuer un code Atlas. En revanche, si j'ai observé un poussin incapable de se déplacer sur de grandes distances, c'est une preuve de reproduction locale et tardive je peux donc donner le code Atlas correspondant.

<sup>3<sup>ème</sup></sup> Exemple : j'observe à huit jours d'intervalle un héron cendré en vol, au mois de février. Je dois me demander (voire chercher !) si sur la zone où j'ai fait mon observation, il y a une héronnière. Si je n'en connais pas, je m'abstiens de mettre un code atlas car l'oiseau peut nicher en-dehors du carré où je l'ai vu se déplacer. Ceci est valable pour toutes les espèces coloniales<sup>2</sup>.

### Cas particulier des sylviidés

La situation se complique pour quelques sylviidés<sup>3</sup>. L'observateur devra là redoubler de vigilance et d'exigence quant aux codes Atlas qu'il attribuera en période « éventuel », en raison de la fâcheuse tendance qu'ont les individus migrateurs à chanter au printemps ! Cela concerne principalement les espèces suivantes :

- Locustelle tachetée, avant le 10 juin ;
- Locustelle luscinoïde, avant le 1<sup>er</sup> juin ;
- Phragmite des joncs, avant le 1<sup>er</sup> juin ;
- Rousserolle effarvatte, avant le 10 juin ;
- Rousserolle turdoïde, avant le 1<sup>er</sup> juin ;
- Hypolaïs polyglotte, avant le 20 mai ;
- Fauvette des jardins, avant le 15 juin ;
- Fauvette à tête noire, avant le 20 mai ;
- Pouillot siffleur, avant le 20 mai ;
- Pouillot véloce, avant le 1<sup>er</sup> mai ;
- Pouillot fitis, avant le 20 mai.

Certaines de ces espèces ayant une grande distribution géographique (en particulier au Nord de notre territoire, jusqu'en Scandinavie par exemple), un grand nombre d'oiseaux traverse donc la région assez tard (les nicheurs du Nord de l'Europe, où l'hiver se prolonge tard dans l'année, arrivant sur leurs sites de reproduction 1 ou 2 mois après les nôtres, alors que "nos" oiseaux ont déjà entamé leur reproduction. Problème : ils peuvent chanter eux aussi ! Alors, comment faire ?

Deux possibilités vous sont offertes :

- Ne pas donner de code Atlas à ces sylviidés entendus une seule fois durant la période de code Atlas « éventuel ». Si c'est possible, revenir au minimum une semaine plus tard afin de confirmer ou d'infirmer la présence de ce mâle chanteur sur le même site. S'il s'égosille toujours, on pourra alors en déduire son cantonnement<sup>4</sup>, et donc lui attribuer le code Atlas correspondant. Si l'oiseau n'est plus là, alors il s'agissait probablement d'un migrateur tardif.

- Attendre la période de code Atlas « nécessaire » (voire ci-après), car à ce moment-là, il n'y a plus de migrateurs, donc plus de problème !

---

<sup>2</sup> Qui nichent en colonies : une héronnière est une colonie de hérons cendrés (principalement), une corbeautière est une colonie de corbeaux freux

<sup>3</sup> La famille des fauvettes qui rassemble divers genres

<sup>4</sup> Sa présence prolongée sur le site (marquage du territoire) avant son installation pour y nicher

## 2) Période de code Atlas « nécessaire »

On devra ici (sauf espèces « exceptions») attribuer un code Atlas, quelle que soit l'observation : on considère en effet qu'à cette période, il n'y a plus – a priori – de migrateur dans notre région et que les oiseaux locaux ont déjà pondu, et peuvent donc être considérés comme nicheurs possibles, probables ou certains.

*Exemple : j'entrevois un Epervier d'Europe, à peine quelques secondes entre les arbres, le 15 juin. Je pourrai lui attribuer le code Atlas minimal (AT01) car à cette date, les oiseaux présents sont les reproducteurs locaux et toutes les femelles ont déjà pondu.*

Note importante : la liste des codes atlas vous est d'ailleurs proposée systématiquement lors de l'insertion de votre donnée sur faune-nievre, quand la date est incluse dans les périodes de code atlas "nécessaire".

## Espèces « exceptions »

**Il y en a toujours ! Donc pour certaines espèces, une seule période code Atlas « éventuel » vous est indiquée.**

**Un code Atlas ne pourra donc être attribué pour ces espèces que par le constat de comportements reproducteurs en milieux favorables à la nidification.**

Voici plusieurs paramètres qui expliquent pourquoi il est impossible ou inapproprié de préciser une période code Atlas « nécessaire » :

- nombreux individus estivants<sup>5</sup> mais non nicheurs constatés chaque année (Mouette rieuse, Chevalier culblanc ...)
- nidification rare dans la Nièvre et possibilité de voir l'espèce à tout moment ou presque (Goéland leucopnée, Vanneau huppé) ;
- période de nidification très étalée, avec une superposition dans le temps totale entre la dispersion de jeunes des premières nichées et celle d'adultes n'ayant pas encore engagé leur ponte (colombidés<sup>6</sup>, Effraie des clochers, Bec-croisé des sapins) ;
- Coucou gris : la reproduction originale<sup>7</sup> de cette espèce est bien connue. Déléguant totalement la couvaison et l'élevage de l'oisillon à d'autres espèces d'oiseaux, les adultes ne sont pas présents longtemps sur les sites de reproduction, pour être même absent au moment de l'éclosion et après. Cette situation un peu rocambolesque ne facilite pas le travail de l'ornithologue en quête de preuves de reproduction sur son carré Atlas ! La femelle déposant son œuf jusqu'à fin juin, on notera donc les chants comme indices de reproduction jusqu'à cette date. Après, il n'auront plus de « valeur », car pouvant appartenir à des oiseaux migrants. Il en ira de même pour toutes observations d'oiseaux adultes. Ensuite, jusqu'à la mi-août, seules les observations d'oisillons ou de juvéniles pourront constituer une preuve de reproduction et justifier l'attribution d'un code Atlas.
- Pour le Petit-duc scops, seule une période de code Atlas « nécessaire » est mentionnée. Plusieurs raisons justifient ce choix : la grande rareté de l'espèce dans notre département (pas de données depuis plus de 10 ans) rend très improbable la présence d'oiseaux migrants qui seraient juste de passage. De plus, les jeunes restent normalement proches de leurs parents jusqu'à la migration postnuptiale. Enfin, la grande discrétion de ce hibou miniature et mimétique<sup>7</sup> rend sa découverte

---

<sup>5</sup> Espèces présentes en été mais qui ne se reproduisent pas

<sup>6</sup> Pigeons et tourterelles

<sup>7</sup> Dont le plumage "camouflage" ressemble au milieu environnant et rend l'espèce difficile à voir

visuelle presque impossible. Si on contacte un Petit-duc, c'est (dans 99% des cas) que l'on aura entendu son chant... et donc que c'est un nicheur.

- Pour quelques espèces longévives<sup>8</sup> (souvent les oiseaux de grande taille : rapaces, cigognes), la maturité sexuelle n'est atteinte qu'après de plusieurs années de vie. Ce qui veut dire que dans sa deuxième année (et parfois au-delà), l'oiseau, même s'il est observé dans un biotope idéal et durant sa période de reproduction, n'est pas nicheur. Bien souvent, l'immaturité de l'oiseau sera révélée par son plumage, intermédiaire entre celui d'un juvénile et d'un adulte comme pour les Busards ou le Faucon pèlerin. Il est à noter que ces oiseaux immatures<sup>9</sup> ne se cantonnent normalement pas à un site précis, à l'inverse d'un oiseau nicheur, ce qui peut mettre l'observateur sur la voie.

- Autre cas fort complexe parmi les espèces longévives, celui de la Cigogne noire. Le suivi de cette espèce dans la Nièvre par pause de balises Argos<sup>10</sup> ou de bagues muséum et alphanumérique<sup>11</sup> nous amène à nous interroger avant d'attribuer un code atlas. Et ce, pour plusieurs raisons :

- Les adultes nicheurs sont fort discrets. Dans la majorité des cas, ils sont aperçus de temps à autres sur des sites de gagnage<sup>12</sup>. Mais les balises ont prouvé que ces sites étaient parfois très éloignés de l'emplacement du nid : de 5 à 35 km, soit l'équivalent de 3 ou 4 mailles atlas ! Difficile donc de mettre un code "certain" sur un oiseau en quête de nourriture...

- Pour corser le tout, dès fin avril, on voit, sur les mêmes sites de gagnage, des sub-adultes<sup>13</sup> assez difficiles à distinguer des adultes. Ils peuvent passer toute une saison à vadrouiller dans le département. Impossible dans ce cas de mettre un code atlas

- L'observation d'un « jeune » de cigogne noire n'est pas non plus la preuve que l'oiseau est né sur le carré où il est vu comme le montre le baguage : 27 poussins ont été marqués au nid et leur bague relue dans le mois qui a suivi leur envol mais aucun à proximité du nid. (Distance minimum 40 km, maximum 1500km... )

**CONCLUSION** : ne vous découragez pas !

Bien sûr, cela ressemble à un vrai casse-tête chinois mais ce n'est pas mission impossible d'autant plus que la connaissance fine et de longue date d'un secteur par un observateur le dispensera dans bien des cas d'avoir recours à ce document. De plus, demeure dans chaque observation une part d'interprétation et de libre-arbitre qu'il est important de préserver. Nous ne pouvons parler ici de la fâcheuse habitude qu'ont certains individus ailés à ne pas toujours se fondre dans les normes de leur espèce... Ce document ne doit donc pas être perçu comme une grille inflexible à laquelle chacun doit se conformer, mais comme un outil d'aide et d'harmonisation des données à l'échelle de la Nièvre. Dans tous les cas, vos remarques, judicieusement placées en marge de votre observation, pourront permettre aux gestionnaires de faune-nievre de vous apporter une aide précieuse afin de "préciser" votre observation.

L'équipe SOBA/faune-nievre

---

<sup>8</sup> Oiseau qui a une longue vie

<sup>9</sup> Individu non encore adulte

<sup>10</sup> Émetteur équipé d'un système Argos permettant de localiser l'animal par satellite

<sup>11</sup> Bague plastique comportant une inscription composée de chiffre et de lettres et lisible à distance

<sup>12</sup> Zones d'alimentation

<sup>13</sup> Oiseau qui n'est plus immature, mais encore trop jeune pour se reproduire

## BIBLIOGRAPHIE AYANT SERVI A L'ELABORATION DE CE DOCUMENT

- GEROUDET P. (1994) – Grands échassiers, Gallinacés, Râles d'Europe. Delachaux et Niestlé. Paris.
- GEROUDET P. (1998) – Les passereaux d'Europe. Tome 1 : des Coucous aux Merles. Edition mise à jour par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé. Paris.
- GEROUDET P. (1998) – Les passereaux d'Europe. Tome 2 : de la Bouscarle aux Bruants. Edition mise à jour par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé. Paris.
- GEROUDET P. (1999) – Les palmipèdes d'Europe. Edition mise à jour par Michel CUISIN. Delachaux et Niestlé. Paris.
- GEROUDET P. (2000) – Les Rapaces d'Europe. Diurnes et nocturnes. Edition mise à jour par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé. Paris.
- GEROUDET P. (2008) – Limicoles, Gangas et Pigeons d'Europe. Edition mise à jour par Michel Cuisin. Delachaux et Niestlé. Paris.
- SOBA NATURE NIEVRE & CAMOSINE, 1994. Atlas des oiseaux nicheurs de la Nièvre. Nevers, 192 p.
- SVENSSON Lars et al (1999) – Le guide Ornitho – Delachaux et Niestlé , Paris.
- STRENN L. coord. (2000) – Les Rapaces de Bourgogne. L'Aile Brisée. Talant.
- YEATMAN-BERTHELOT D. & JARRY G. (1994) – Nouvel Atlas de Oiseaux Nicheurs de France. 1985-1989. Société Ornithologique de France. Paris.

Pour aller plus loin : Sur le site SOBA du petit gravelot vous découvrirez tout le contenu des revues "Nature Nièvre" publiées par la SOBA. N'hésitez pas à vous les procurer

